



FESTES OBSERVÉES

DANS LE DIOCESE DE QUEBEC.

Tous les Dimanches de l'année.

FESTES MOBILES.

Pâques, & les deux jours suivans.

L'Ascension de Nôtre-Seigneur.

La Pentecôte, & les deux jours suivans.

La Feste du S. Sacrement.

Le Jeudy de l'Octave du Saint Sacrement jusques à midy.

FESTES IMMOBILES.

JANVIER.

1. La Circoncision.

6. L'Epiphanie de Nôtre-Seigneur, ou les Rois.

FEBVRIER.

2. La Présentation de Nôtre-Seigneur au Temple,
& la Purification de la Sainte Vierge, de 2. classe.

24. ou 25. Saint Matthias, Apôstre.

Si cette Feste arrive le Mécredy des Cendres, on la célébrera le lendemain, & elle sera chômée.

MARS.

19. Saint Joseph, premier Patron du Païs.

25. L'Incarnation de JESUS-CHRIST, & l'Annonciation de la sainte Vierge, de 2. classe.

Ces deux Festes sont remises au Lundy, lorsqu'elles arrivent le Dimanche; & elles sont transférées après Pâques lorsqu'elles arrivent pendant la Semaine Sainte. Elles sont toujours chôchées.